

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**portant ouverture d'une enquête publique unique sur le projet d'élaboration
de neuf périmètres délimités des abords (PDA) sur le territoire de Montpellier Métropole :**

- **Chapelle de Saint-Antoine de la Cadoule sur la commune de Baillargues**
- **Via Domitia sur les communes de Castelnau-le-Lez et du Crès**
- **Cinéma Panorama sur les communes de Clapiers et de Castelnau-le-Lez**
- **Château des Evêques et de ses éléments classés sur la commune de Lavérune**
- **Centre ancien sur la commune de Montpellier**
- **Lisière Est sur la commune de Montpellier**
- **Château et parc de la Piscine sur la commune de Montpellier**
- **Collège des Écossais sur la commune de Montpellier**
- **Château des Bashy du Cayla, et l'ensemble médiéval sur la commune de Pignan**

Il sera procédé du **lundi 16 février 2026 à 9h00 au lundi 16 mars 2026 à 17h00 inclus**, soit durant **29 jours** consécutifs, à une enquête publique unique sur les projets de création des périmètres délimités des abords (PDA) de Montpellier Métropole Méditerranée, cités ci-dessus.

Monsieur Jacques ROUVEYRE, a été désigné par Madame la Présidente du Tribunal Administratif de Montpellier, en qualité de commissaire enquêteur et Madame Sylvie MURTA BARROS en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

La personne auprès de laquelle les informations peuvent être demandées est : Madame Faten CHOUIKHA – Architecte des Bâtiments de France – UDAP de l'Hérault – mail : faten.chouikha@culture.gouv.fr

Le dossier d'enquête publique unique sur support papier, qui comprend notamment une note de synthèse commune aux PDA, détaillant les projets des périmètres des abords, sera déposé et consultable durant toute la durée de l'enquête, du **lundi 16 février 2026 à 9h00 au lundi 16 mars 2026 à 17h00 inclus**.

– en mairie de Montpellier, **siège de l'enquête**, 1 Place Georges Frêche – (34267) Montpellier, aux jours et heures habituels d'ouverture au public ;

– en mairie de Baillargues, Place du 14 Juillet – Baillargues (34670), aux jours et heures habituels d'ouverture au public ;

– en mairie de Castelnau-le-Lez, 2 rue de la Crouzette – Castelnau-le-Lez (34170), aux jours et heures habituels d'ouverture au public ;

– en mairie de Lavérune, Place de la mairie – Lavérune (34880), aux jours et heures habituels d'ouverture au public ;

– en mairie de Pignan, Allée des Acacias – Pignan (34570), aux jours et heures habituels d'ouverture au public ;

– **au moyen du point numérique** pour les usagers dans le hall d'accueil de la préfecture de l'Hérault, 34 place des Martyrs de la Résistance à Montpellier, sur rendez-vous au 04.67.61.61.61 ;

– **sur le site internet des services de l'État** dans l'Hérault au lien suivant :

<https://www.herault.gouv.fr/Publications/Consultation-du-public/ENQUETES-PUBLIQUES2/SITE-PATRIMONIAL-REMARQUABLE-SPR-et-PDA>

– sur le registre dématérialisé accessible à l'adresse suivante :

<https://www.democratie-active.fr/enquetepubliquepda/>

Les observations et propositions du public pourront être déposées ou transmises durant toute la durée de l'enquête du **lundi 16 février 2026 à 9h00 au lundi 16 mars 2026 à 17h00 inclus** sur les registres d'enquête à feuillets non mobiles, déposés :

– en mairie de Montpellier, **siège de l'enquête**, 1 Place Georges Frêche – (34267) Montpellier, aux jours et heures habituels d'ouverture au public ;

– en mairie de Baillargues, Place du 14 Juillet – Baillargues (34670), aux jours et heures habituels d'ouverture au public ;

– en mairie de Castelnau-le-Lez, 2 rue de la Crouzette – Castelnau-le-Lez (34170), aux jours et heures habituels d'ouverture au public ;

– en mairie de Lavérune, Place de la mairie – Lavérune (34880), aux jours et heures habituels d'ouverture au public ;

– en mairie de Pignan, Allée des Acacias – Pignan (34570), aux jours et heures habituels d'ouverture au public ;

– par écrit à Monsieur Jacques ROUVEYRE, désigné en qualité de commissaire-enquêteur par Madame la Présidente du Tribunal Administratif de Montpellier, à la mairie de Montpellier, siège de l'enquête : **« Enquête publique création d'un périmètre délimité des abords (PDA) sur le territoire de Montpellier Métropole »** - Hôtel de Ville — 1 Place Georges Frêche 34267 Montpellier Cédex

– **les déposer** par voie électronique à l'adresse suivante : <https://www.democratie-active.fr/enquetepubliquepda/>

– **les déposer** à l'adresse mail suivante : enquetepubliquepda@democratie-active.fr

Le commissaire-enquêteur recevra les observations et propositions du public lors de ces permanences aux dates et horaires ci-après, dans les mairies de :

Mairie de Montpellier 1 Place Georges Frêche	Lundi 16 février 2026 Lundi 16 mars 2026	9h00 à 12h00 14h00 à 17h00
Mairie de Castelnau-le-Lez 2 rue de la Crouzette	Lundi 23 février 2026	9h00 à 12h00
Mairie de Baillargues Place du 14 Juillet	Mercredi 25 février 2026	9h00 à 12h00
Mairie de Lavérune Place de la mairie	Mardi 24 février 2026	14h00 à 17h00
Mairie de Pignan Allée des Acacias	Vendredi 27 février 2026	14h00 à 17h00

Il pourra également recevoir sur rendez-vous, toute personne qui en fera la requête dûment motivée.

Le rapport et conclusions motivés seront tenus à la disposition du public pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête publique en mairies de Montpellier siège de l'enquête, Baillargues, Castelnau-le-Lez, Lavérune et Pignan.

À l'issue de la procédure, le Préfet de Région Occitanie pourra prendre les arrêtés portant création des PDA du territoire de Montpellier Métropole Méditerranée.